



Schweizerische Belegärzte-Vereinigung  
Association Suisse des Médecins indépendants travaillant en Cliniques privées et Hôpitaux  
Associazione Svizzera dei Medici operanti in Cliniche private e Ospedali

*Envoi préalable par e-mail*  
Monsieur le Conseiller fédéral Alain  
Berset  
Chef du Département fédéral de  
l'intérieur  
Secrétariat général DFI  
Inselgasse 1  
3003 Berne

Gümligen, le 28 septembre 2017

## **Eviter de mettre encore plus en danger les soins ambulatoires**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Les quelque 3'000 médecins qui travaillent dans les cliniques privées, mais aussi dans les hôpitaux publics, fournissent une contribution importante au maintien de la qualité élevée du système de santé de notre pays. L'Association suisse des médecins indépendants, seule institution nationale des médecins indépendants se considère comme légitimée à se prononcer sur des thèmes relevant de la politique de la santé publique, tel que celui-ci.

Les médecins travaillant dans les cliniques privées et les hôpitaux publics, ainsi que les spécialistes pratiquant des opérations ont très à cœur le bon fonctionnement du système de santé de notre pays. Nous nous engageons fortement dans nos activités et notamment dans nos cabinets afin de fournir à nos patientes et à nos patients des soins médicaux d'un niveau qualitatif élevé. Nous estimons que les soins ambulatoires sont gravement menacés. L'accès aux médecins de famille a dramatiquement souffert au cours des dernières années.

Il est absolument indispensable d'enrayer cette évolution. Elle est contraire à la volonté du souverain. Le peuple suisse s'est toujours prononcé en faveur du libre choix du médecin et contre des mesures de rationnement. De plus, cette tendance va à l'encontre de l'évolution qui, elle, favorise les soins ambulatoires de haute qualité et avantageux.

Mais quelle est la réalité ? Les mesures complémentaires de régulation et les interventions au niveau des tarifs qui ont été annoncées mettent en danger la qualité des soins ambulatoires. Ces mesures conduisent à une concentration de l'offre dans les centres urbains et menacent la sécurité de l'apport de soins médicaux dans les zones périphériques, par exemple dans les domaines de la chirurgie infantile et de la gynécologie. De plus, l'utilité des mesures est plus que douteuse. Nonobstant les fortes coupures dans le domaine de la médecine ambulatoire, toutes les primes augmenteront aussi en 2018, comme cela a été communiqué aujourd'hui.

Nous nous trouvons dans un cercle vicieux. Etant donné que les cantons ne participent au financement des coûts que pour les soins stationnaires – et non pas pour la médecine ambulatoire – la tendance en soi souhaitable en faveur de la médecine ambulatoire grève intégralement le montant des primes. Il n'est pas pensable que la seule réponse des milieux politiques puisse être la réduction massive de la médecine ambulatoire. Une telle attitude serait absurde et contre – productive !

La qualité, la disponibilité et la rentabilité de la médecine ambulatoire ne doivent pas être mises en danger par d'autres décisions politiques malencontreuses.

Non seulement la patience des assurées et des assurés, mais aussi la nôtre est ont des limites. Les médecins indépendants suisses ainsi que les spécialistes pratiquant des opérations ne sont pas disposés à accepter sans autre la mise en danger délibérée des soins médicaux ambulatoires en Suisse. Des réformes en profondeur doivent enfin être entreprises. Nous envisageons le lancement d'une initiative populaire visant à garantir un financement uniforme et transparent des prestations de l'assurance de base. À court terme, il y a lieu de renoncer à des interventions unilatérales et contre productives dans le système.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de notre haute considération.

#### ASSOCIATION SUISSE DES MÉDECINS INDÉPENDANTS

Le président



Dr. med. C. Müller

Le secrétaire



Florian Wanner, lic. iur., avocat